

LES TARIFS SELON LE QUOTIENT FAMILIAL

• ACCUEIL DE LOISIRS

Quotient Familial	Journalier	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas
< 400€	6,60 €	1,52 €	4,57 €
401€ < 630 €	9,24 €	4,62 €	7,87 €
631€ < 840 €	11,17 €	5,58 €	8,98 €
841€ < 1050 €	13,20 €	6,60 €	10,15 €
1051€ < 1260 €	14,21 €	6,95 €	10,66 €
1261€ < 1680 €	15,23 €	7,61 €	11,67 €
> 1681 €	17,86 €	8,93 €	13,20 €
Hors commune	22,03 €	11,06 €	15,23 €

• ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Restauration	Matin	Soir
1,00 €	0,94 €	1,23 €
1,00 €	1,23 €	1,58 €
1,00 €	1,28 €	1,66 €
3,88 €	1,33 €	1,75 €
4,15 €	1,41 €	1,83 €
4,15 €	1,47 €	1,98 €
4,45 €	1,53 €	2,13 €
4,45 €	1,53 €	2,13 €

DISPOSITIF D'AIDE AUX DEVOIRS

Afin d'aider les enfants à faire leurs devoirs, le service enfance de la mairie propose deux fois par semaine un temps d'aide aux devoirs pour les **enfants du CE1 au CM2 scolarisés dans les écoles élémentaires de Saint-Évarzec et inscrits à l'accueil périscolaire du soir**.

L'objectif est d'aider les enfants à faire leurs devoirs avant de rentrer à la maison le soir.

Les enfants sont accueillis à la Maison de l'enfance par des bénévoles. Dès que leurs devoirs sont terminés ils peuvent retourner à des activités plus ludiques. **Les enfants sont accueillis les lundis et jeudis de 17h20 à 18h15.**

CE1
•
CM2



INSCRIPTIONS

KID'S SPORT

Depuis septembre 2022, la commune propose des activités sportives destinées aux enfants de 3 à 5 ans pour développer leur motricité et leur sociabilité et pour leur faire découvrir différentes activités sportives afin qu'ils puissent choisir un sport à l'entrée en CP.

Ces séances de sport sont conduites par un éducateur sportif de la commune. Les activités se déroulent à la Halle des sports et proposent des jeux d'adresse, de ballons, d'opposition, activités gymniques et cyclo, initiation à la course d'orientation,...

8 places maxi/séance. Tarif unique : 80€/ enfant.

Mercredis matin : de 10h15 à 11h15

pour les moyennes sections.

de 11h30 à 12h30 pour les grandes sections.

3-5 ANS

CONTACT

sportsaintevarzec@gmail.com
/ Instasportsevarzec



Maison de l'enfance
2 rue de mon enfance
Saint-Évarzec 29170
06.87.53.09.82
inscriptions@saint-evarzec.bzh
alsh@saint-evarzec.bzh



La commune de
Saint
Evarzec



L'ACCUEIL DE LOISIRS



L'équipe d'animation accueille les enfants de 3 à 11 ans de 7h30 à 18h30 tous les mercredis de septembre à juin et durant les petites et grandes vacances scolaires.

L'accueil de loisirs se situe dans les locaux de la Maison de l'Enfance et les activités se déroulent au sein de cet espace et également dans les installations communales.

Des sorties sont organisées les mercredis et pendant les vacances scolaires ainsi que des camps en période estivale. Les activités des accueils de loisirs sont encadrées par des animateurs et des animatrices ayant les qualifications requises par la réglementation de la SDJES (BAFA, BAFD, CAP petite enfance...).

Horaires des arrivées et des départs :

7h30-9h / 17h-18h30

Il y a les 3 tranches d'âges :

→ 3/5 ans, 6/8 ans et 9/11 ans.

L'accueil des enfants se fait à la journée et à la demi-journée. La réservation est obligatoire.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire, il faut se connecter au Portail Famille accessible depuis le site internet de la mairie.

Inscription/modification possible jusqu'à 9 jours avant la date concernée via votre compte en ligne.

Tél : 06.87.53.09.82/Mail : inscriptions@saint-evarzec.bzh

ACCUEIL ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

La commune favorise l'accès des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant à l'accueil de loisirs. Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. Cet accueil est organisé progressivement. Chaque enfant fait l'objet d'une réflexion commune avec les différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant (famille, école, institution, corps médical) et avec l'accueil de loisirs (organisateur, direction et équipe).

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

La mairie de Saint-Évarzec propose, à l'année, trois temps d'accueils périscolaires qui ont lieu à la Maison de l'enfance. Ces temps de détente, de loisirs et de repas sont destinés aux enfants de 3 à 12 ans. La fréquentation de ces temps périscolaires peut être continue (*chaque jour de la semaine*) ou discontinue (*certains jours*).

LE MATIN

De 7h30 à 8h45. Moment calme dédié aux activités libres et aux jeux de société.

LE MIDI

De 11h45 à 13h45. Animations et restauration. Les animations de la pause méridienne ont pour objectif de développer la curiosité intellectuelle de l'enfant et ses centres d'intérêt (sport, culture, activités manuelles et scientifiques) à raison de deux ateliers par semaine. Les animations sont accessibles uniquement aux enfants déjeunant au Restaurant scolaire.

SOIR

De 16h30 à 19h.. Les enfants sont regroupés par les animateurs dans chaque école et raccompagnés à la Maison de l'enfance où un goûter leur est proposé. Pour les enfants qui n'ont pas de leçons ou qui ne souhaitent pas les faire, des jeux d'activité sont à leur disposition jusqu'à l'arrivée de leurs parents.



RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire se situe au cœur d'un environnement champêtre, à proximité des écoles Léonard de Vinci

et de Saint-Louis. Les maternelles déjeunent dans une salle dédiée de 150 m² avec un service de plats sur table.

Les élémentaires déjeunent dans une salle d'également 150 m² avec un service de self.

La commune de Saint-Evarzec a à cœur la **qualité des repas servis** et la **satisfaction de ses petits convives**. Les menus proposés répondent aux **besoins nutritionnels** des enfants conformément à la réglementation, à la **qualité gustative et sanitaire** des repas.

Chaque mois, les menus sont élaborés en commission et se basent sur l'**équilibre alimentaire, la saisonnalité des produits**, mais aussi **les goûts des enfants** (selon retours d'appréciation des écoles.) Chaque semaine un **menu végétarien est proposé**.

Aujourd'hui, les élèves de la commune peuvent se réjouir d'une alimentation de qualité cuisinée sur place, dont 23% est issue de l'Agriculture Biologique et 16% de circuit court ».

La commune de Saint-Evarzec accueille dans ses services (restaurants scolaires, périscolaires et centres de loisirs) **des enfants dont l'état de santé nécessite un régime alimentaire particulier**. Un contrat est alors passé entre la commune et la famille après avis médical.

